

Compte rendu du codo du 29 janvier 2016

Présents : P. Egré, R. Casati, S. Bilardello, T. Zalla, F. Recanati, N. Evin, T. Thommen, A. Giustina, D. Nicolas, U. Kriegel.

Institut Carnot

Roberto explique que l'IJN prend part au projet d'Institut Carnot actuellement en cours de rédaction au DEC. L'Institut Carnot prend en charge les demandes des entreprises qui recherchent des collaborations avec des laboratoires. Le Carnot Cognition est porté par la Fondation Cognition. Notre référent au DEC est Jean Lorenceau et, à l'IJN, Roberto lui-même.

Programme Emergence (s) de la Ville de Paris.

Deux chercheurs au moins, Brent et Nicolas, envisagent de candidater au programme Emergence(s) de la Ville de Paris (date de clôture le 15 mars 2016) :

<http://www.paris.fr/actualites/appel-a-projets-emergence-s-un-soutien-aux-chercheurs-3296>

Etant donné qu'un seul projet peut être proposé par laboratoire, il va falloir choisir. La sélection est remise au prochain codo (12 février). Il y a une incertitude sur l'éligibilité de Brent, qui ne dispose pas d'un poste permanent et sera peut-être assimilé à un postdoc (ce qui le rendrait inéligible). Quant à Nicolas, son projet — celui qu'il a soumis à PSL dans le cadre d'un appel d'offres récent — ne correspond pas vraiment au « projet de nouvelle équipe » que le programme Emergences est censé permettre de concrétiser. Mieux vaudrait sans doute présenter l'équipe ECS comme la nouvelle équipe qu'on demande à la Ville de Paris de soutenir : cela correspondrait mieux au cahier des charges, et permettrait éventuellement de faire transiter la demande par Coralie et le LNC (en cas de candidatures multiples au sein de l'IJN).

Election du successeur de François et proposition de Alda

Le contrat quinquennal en cours va jusqu'à la fin 2018, mais François atteindra l'âge de la retraite courant 2018 et quittera la direction de l'Institut fin 2017, avant le terme de son mandat. L'année 2017 sera elle-même une année de transition pendant laquelle il faudra rédiger le bilan et le projet pour le prochain contrat quinquennal (2019-23). Dans cette perspective, il est important que le successeur de François à la tête de l'IJN soit désigné à temps pour superviser la rédaction de la partie « projet » qu'il devra signer. Roberto s'est officiellement porté candidat en décembre, de sorte que l'élection pourrait avoir lieu dès la prochaine assemblée générale, comme il était prévu. François propose que le futur nouveau directeur assume, dans la période intermédiaire, les fonctions de Directeur adjoint (en remplacement de Jérôme qui est d'accord), chargé notamment du projet pour le prochain quinquennal.

Alda souhaite que les absents (comme elle) puissent participer à distance à la désignation du nouveau directeur, et a soumis la question au codo. Roberto souligne l'importance d'une présence physique des membres à l'assemblée générale. En tout état de cause, un changement de procédure électorale ne pourrait être décidé que par l'assemblée générale elle-même, ce qui pourrait avoir pour effet de remettre l'élection du directeur à l'assemblée suivante (début 2017). Le calendrier le permet, mais en l'absence de raisons impérieuses le codo penche pour maintenir la procédure traditionnelle (seuls les présents votent) et pour s'en tenir au calendrier initial. La question sera tranchée lors du codo du 18 mars, pendant lequel sera établi l'ordre du jour de l'AG. Concernant

celle-ci, Tiziana souhaite que soient discutées prioritairement les questions d'organisation interne du laboratoire (équipes etc.). David, quant à lui, propose qu'on laisse ouverte la possibilité que d'autres candidats à la direction se manifestent d'ici l'assemblée générale.

Séjour d'étude des doctorants: règles générales

Certains doctorants de l'IJN font, spontanément ou sur le conseil de leur directeur, des séjours d'étude de plusieurs mois à l'étranger pendant leur thèse, de façon à acquérir un complément de formation. Etant donné que, de façon générale, les doctorants trouvent la durée officielle de la thèse trop courte et n'arrivent pas à boucler dans les temps, tout séjour long à l'étranger doit être justifié (par le directeur de thèse) en vue notamment d'établir sa compatibilité avec le bouclage de la thèse en trois ans. D'autre part certaines règles élémentaires doivent être respectées pour ces séjours compte tenu des réglementations et de la charte des thèses. L'étudiant ne doit pas, à l'étranger, être enrôlé dans un cursus diplômant; il doit avoir un statut de visiteur dans l'institution étrangère (*visiting student* ou *visiting scholar*) et bénéficier d'un ordre de mission du laboratoire ainsi que de l'accord de l'Ecole Doctorale (qui peut, dans certains cas, apporter une aide financière). D'autre part, les directeurs de thèse qui souhaitent envoyer leurs étudiants dans une université étrangère doivent le faire dans le cadre d'un accord d'échange avec le département concerné (accord à établir s'il n'existe pas déjà). Ce type d'accord, qui peut prendre la forme d'une simple déclaration mutuellement approuvée, doit permettre de négocier les meilleures conditions pour nos étudiants dans le cadre d'une politique de réciprocité, et lorsque la levée des *bench fees* n'est pas possible, doit permettre d'utiliser les ressources du programme de coopération internationale *New Ideas* du DEC pour financer ces *fees*. Le laboratoire peut apporter une aide, mais seulement en dernier ressort, et après que les démarches sus-mentionnées auront été mises en oeuvre. Uriah suggère que l'IJN se dote d'un directeur des études, ou d'un comité ad hoc, qui se chargerait de traiter les demandes de nos étudiants dans ce sens, de les guider dans les procédures (que les membres du comité devront donc connaître) et, si nécessaire, de leur attribuer une aide. Un budget de 2000 euros/an sera réservé pour ces aides éventuelles.

Demands de financements

- Benjamin Icard, doctorant sous la direction de Paul Egré, demande mille euros (ou une partie de cette somme) pour régler les *bench fees* que lui réclame l'Institute for Logic, Language and Computation (ILLC) d'Amsterdam où il compte effectuer un séjour de recherche et d'étude du 30 janvier 2016 au 30 juin 2016. On est donc dans le cas de figure indiqué plus haut. Paul est invité à prendre ce financement sur le programme *New Ideas in Mathematical Philosophy* dont il est coresponsable, dans le cadre d'un accord d'échange avec ILLC qui doit être établi s'il n'existe pas déjà. (NB. Il y a déjà un réseau scientifique impliquant l'ILLC et l'IJN, à savoir le réseau PLM; cela pourrait suffire pour justifier l'utilisation des ressources du programme de coopération *New Ideas*.)
- 130 euros sont accordés à Margherita Arcangeli pour les frais d'inscription à un symposium sur la phénoménologie de l'imagination au "Pacific APA" à San Francisco fin mars afin de présenter un papier en collaboration avec Uriah.

Achats pour la bibliothèque

La mort: Condition de la vie (1st Edition) by Colette Gendron, Micheline Carrier (entre 24 et 31 dollars) demandé par Frédéric Nef.

Fixing Reference (OUP), Imogen Dickie, £ 37.50 (demande de Michael Murez)

Lexical Meaning in Context, A Web of Words, Nicholas Asher (CUP 2011), autours de \$80 (demande de Louis Rouillé).

Propositions de conférenciers pour le colloquium de l'IJN

(Franz Knappik via Uriah.) Tobias Rosefeldt de Humboldt, qui travaille sur la conscience de soi. Aucune date n'étant proposée, la décision est remise à plus tard.

programme en ligne : <http://www.institutnicod.org/seminaires-colloques/seminaires/colloquium-780/>

Déjà programmé :

29 janv. Olivier Massin

5 fév. C. Kelp

18 mars Dan Zahavi

25 mars Jonathan Cohen ('Conversational eliciture')

15 avril José Bermudez ('Reasoning and the Self: From 'I' to 'We'')

13 mai David Hunter ('Practical reasoning and the first person')

A programmer:

(François) Imogen Dickie en juin